



# République Française

\*\*\*

## Alpes de Haute Provence

\*\*\*

### Commune de BANON

#### Séance du jeudi 07 juillet 2016

Date de la convocation :  
01/07/2016

*L'an deux mille seize et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
12

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cathie MAZZOLINI, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
13

Secrétaire de séance:  
Louis BREMOND

**Représentés :**

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Joanny BOUNOUS

**Absents :**

Christian BOURRELLY, Cyrille PRACHE

#### DE 2016 044

#### Objet: Subventions aux associations 2016

Monsieur le Maire fait état des propositions de subventions aux Associations pour 2016.

Il rappelle également les subventions exceptionnelles déjà votées depuis le début de l'année :

- Association "Par son et par mots" : 1800.00€
- Voyage scolaire - Collège de Banon : 450.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2016 :

Catégorie	Associations	2016
Anciens	Association 3ème âge	320.00€
	Anciens Combattants	200.00€
Cause	Don du sang	160.00€
	Secours catholique	200.00€
	Restaurants du coeur	200.00€
	APAJH	25.00€
Ecole	ADAPEI	25.00€
	Coopérative scolaire	0.00€
	APE	250.00€
Fêtes	Comité des Fêtes	4 000.00€
Pompiers	Amicale des Sapeurs Pompiers	1 100.00€
Sport	Entente Sportive Banonaise	3 700.00€
	J'Taime Agathe	750.00€
	La Boule banonaise	750.00€
	Foyer Rural	1 500.00€

RF Digne-Les-Bains
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2016 004:210400180-20160707-DE-2016_044-DE 7 300,00€

<b>Tourisme</b>	Syndicat d'Initiative	
<b>Culture</b>	Plateau de musique	50.00€
	Fondation du Patrimoine	100.00€
	Association du Vieux Village	200.00€

- **INDIQUE** que ces montants sont prévus à l'article 6574 du budget général de la commune.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

Pour le Maire empêché  
L'Adjoint,

